

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
date d'émission : 12/04/2024 - 14:32

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Indre Direction des Routes des Territoires du Patrimoine et de l'Education

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22360001600016

Ville : Chateauroux cedex

Code Postal : 36020

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : PA-2024-077

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés

Adresse mail du contact : Drtpe-smgp@indre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0254083755

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Formulaire de candidature

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Formulaire de candidature

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Formulaire de candidature

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06 mai 2024 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : PRIX : 75 %
VALEUR TECHNIQUE : 25 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : RD 922 PR 10+829 Réhabilitation d'un ouvrage d'art sur la Commune de Reboursin

Code CPV principal

Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Caractéristiques principales :

- Dalle B.A. C30/37 : 18 m³
- Contre corniche béton C35/45 : 1 m³
- Corniche préfabriquée : 22 m
- Reconstruction des quart de cônes (bêche) : 55 m
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 (EB 10roul 35/50) : 25 T
- Garde corps de style Type S8 : 24 m

Le délai d'exécution est fixé à 3 mois. La période de préparation est fixée à 30 jours et est incluse dans le délai d'exécution.

Lieu principal d'exécution du marché : INDRE

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes :

- Lettre de candidature à signer
 - Déclaration du candidat DC2
 - Liste des moyens en personnel et techniques
 - Références de prestations similaires de moins de 5 ans
 - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Retrait des dossiers (gratuit) et dépôt des offres uniquement par voie dématérialisée à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>
- Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.
 - Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.
 - Groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges cédex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)
- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Date d'envoi du présent avis : 12/04/2024

Mots clés: Voirie